

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Collodium 8%

N° d'article

21125000

#### **Identification de substance / produit**

UFI

UGN8-YV6E-6X1F-HWWC

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Exipient pharmaceutique, Réactif pour analyses

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour  
cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1 H224

Acute Tox. 4 H302

STOT SE 3 H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement \*\*\***

Danger

#### **Mentions de danger \*\*\***

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**Conseils de prudence \*\*\***

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient \*\*\* diéthyl éther

**Informations complémentaires**

- EUH019 Peut former des peroxydes explosifs.  
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Étiquetage réduit (<= 125 ml)****Pictogrammes de danger \*\*\*****Mention d'avertissement \*\*\***

Danger

**Mentions de danger \*\*\***

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

**Conseils de prudence \*\*\***

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**2.3. Autres dangers**

\*\*\*

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\*****Composants dangereux \*\*\***

**Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006****HÄNSELER**  
SWISS PHARMA

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

**diéthyl éther**

No. CAS 60-29-7

No. EINECS 200-467-2

Numéro 01-2119535785-29-XXXX

d'enregistrement

Concentration &gt;= 59 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1 H224

Acute Tox. 4 H302

STOT SE 3 H336

ATE orale 1'200 mg/kg

**Autres ingrédients****éthanol**

No. CAS 64-17-5

No. EINECS 200-578-6

Numéro 01-2119457610-43-0098

d'enregistrement

Concentration &gt;= 10 &lt; 25 %

Le renvoi: [3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

No. CAS 9004-70-0

Concentration &gt;= 1 &lt; 10 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Sol. 1 H228

**eau**

No. CAS 7732-18-5

No. EINECS 231-791-2

Concentration &gt;= 1 &lt; 10 %

Le renvoi: [4]

**propan-2-ol**

No. CAS 67-63-0

No. EINECS 200-661-7

Numéro 01-21194557558-25-XXXX

d'enregistrement

Concentration &lt; 1 %

Le renvoi: [3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Eye Irrit. 2 H319

STOT SE 3 H336

**Notent**

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

[4] Information volontaire

**RUBRIQUE 4: Premiers secours \*\*\***

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

## 4.1. Description des premiers secours

### Indications générales

Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

### En cas d'inhalation \*\*\*

Assurer un apport d'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.

### En cas de contact avec la peau \*\*\*

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

### En cas de contact avec les yeux \*\*\*

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

### En cas d'ingestion \*\*\*

Faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Conduire chez le médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges, État d'excitation, Crampes, Nausées, Vomissements, troubles cardio-vasculaires, Narcose

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie \*\*\*

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié \*\*\*

Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

Développement des gaz toxiques. Vapeurs nitreuses (NOx); Après extinction du feu le matériel peut être instable et s'allumer de nouveau ou dégager des gaz toxiques. Pour cette raison assurer que le résidu du feu et mouillé profondément avec eau.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer un apport d'air frais. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhale les vapeurs.

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles  
- Ne pas fumer.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Humidifier, ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage \*\*\*

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Conseils pour une manipulation sans danger

Jamais laisser assécher. Conserver le récipient bien fermé. Veiller à la bonne aération des locaux.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Ne pas fumer. Eviter le choc et le frottement. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Température de stockage recommandée \*\*\*

Valeur	15	-	25	°C
--------	----	---	----	----

### Stabilité au stockage

durée de stockage jusqu'à 24 mois

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Protéger de l'exposition à la lumière. Stocker loin des sources d'ignition et de chaleur.

### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Alcalines, substances corrosives, Amines, Agents d'oxydation, Ne pas stocker avec des liquides combustibles.

### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Protéger du rayonnement direct du soleil.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle \*\*\*

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### éthanol

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	960 mg/m <sup>3</sup>	500 ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920 mg/m <sup>3</sup>	1000 ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH

##### diéthyl éther

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	1200 mg/m <sup>3</sup>	400 ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1200 mg/m <sup>3</sup>	400 ppm(V)

Remarque: ZNS, Geruch, OAWKT HU; NIOSH

##### propan-2-ol

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	500 mg/m <sup>3</sup>	200 ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1000 mg/m <sup>3</sup>	400 ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S Remarque: B SSc; Auge & OAW, ZNS, LeberKT AN; INRS, NIOSH

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

**éthanol**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	343 mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	950 mg/m³

**diéthyl éther**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	308 mg/m³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	616 mg/m³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	44 mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	54.5 mg/m³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	15.6 mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	orale
mode d'effet	Effet systémique

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

**HÄNSELER**  
SWISS PHARMA

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

Concentration	15.6	mg/kg/d
---------------	------	---------

**propan-2-ol**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	888

mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	500

mg/m<sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	utilisation par le consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	319

mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	89

mg/m<sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	orale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	26

mg/kg

**Concentration sans effet prévisible (PNEC)**

**éthanol**

Valeur type	PNEC
Type	Eau douce
Conditions	Long terme
Concentration	0.96

mg/l

Valeur type	PNEC
Type	Eau salée
Concentration	0.79

mg/l

Valeur type	PNEC
Type	Sédiment d'eau douce
Concentration	3.6

mg/kg

Valeur type	PNEC
Type	Sédiment marin
Concentration	2.9

mg/kg

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

**HÄNSELER**  
SWISS PHARMA

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

Valeur type	PNEC		
Type	Eau douce		
Conditions	Occasionnel		
Concentration	2.75	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	580	mg/l	
<b>diéthyl éther</b>			
Valeur type	PNEC		
Type	Eau douce		
Concentration	2	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	Eau salée		
Concentration	0.2	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	4.2	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment		
Concentration	9.14	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment marin		
Concentration	0.914	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	0.66	mg/kg	
<b>propan-2-ol</b>			
Valeur type	PNEC		
Type	Eau douce		
Concentration	140.9	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	Eau salée		
Concentration	140.9	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	2251	mg/l	
Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment		
Concentration	552	mg/kg	
Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	28	mg/kg	

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène \*\*\*

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger la peau préventive. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Travailler uniquement sous hotte. Ne pas inhale les vapeurs. Ne pas inhale les aérosols.

### Protection respiratoire - Note \*\*\*

Protection respiratoire en présence de vapeurs. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre Anti-gaz AX.

### Protection des mains \*\*\*

Gants				
Matériau approprié	vitone			
Épaisseur du gant	0.70	mm		
Temps de pénétration	> 30	min		

### Protection des yeux \*\*\*

nécessaire

### Protection du corps \*\*\*

Vêtement de protection léger, antistatique; Vêtement de protection anti-feu et antistatique

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques \*\*\*

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### État de la matière

liquide, visqueux

#### Couleur

incolore à faiblement jaunâtre

#### Odeur

odeur d'éther

#### Couleur

lumineux à faible trouble

#### Point de fusion

Remarque N'est disponible

#### Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	34	à	34.6	°C
Pression	1013	hPa		

#### Limite inférieure et supérieure d'explosion

Limite d'explosivité, inférieure	1.7	à	36	% (V)
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité			

#### Point d'éclair

Valeur -40 à -52 °C

#### Température d'inflammabilité

Valeur 170 °C

#### valeur pH

Valeur	env. 7			
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité			

#### Pression de vapeur

Valeur	576	hPa		
température	20	°C		
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité			

#### Densité et/ou densité relative

Valeur 0.76 à 0.78 g/cm³

## 9.2. Autres informations

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

**Hydrosolubilité \*\*\***

Remarque	partiellement soluble
Remarque	émulsionnable

**propriétés explosives**

évaluation	non
------------	-----

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Peut former des peroxydes explosifs. Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

**10.2. Stabilité chimique**

Protéger de l'action de la lumière.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de l'action de la lumière. Air

**10.4. Conditions à éviter**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Flammes. Etincelles. battement. friction. Augmentation de la température diminue la stabilité et le produit devient décomposé. Prévenir la vaporisation du moyen mouillage.

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit au contact de l'air. Ozone (danger d'explosion!), oxygen, Danger d'explosion avec: Halogènes, Des agents d'oxydation forts, Réagit au contact de l'acide nitrique. soufre, peroxyde d'hydrogène (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>)

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Peroxydes

**Autres données**

sensible à l'air. Danger d'explosion. Les vapeurs et le gaz peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	1'739.99	mg/kg
	99	
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	
Remarque	Les critères de classification sont remplis.	

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**

<b>éthanol</b>			
Espèces	rat		
DL50	7060	mg/kg	
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.		
<b>éthanol</b>			
Espèces	rat		
DL50	10470	mg/kg	
<b>diéthyl éther</b>			
Espèces	rat		
DL50	1200	mg/kg	
<b>propan-2-ol</b>			

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

Espèces	rat		
DL50	5840		mg/kg
méthode	OCDE 401		

**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

Espèces	rat		
DL50	> 2000		mg/kg

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****éthanol**

Espèces	lapin		
DL50	15800		mg/kg

**éthanol**

NOAEL	8232		mg/kg
-------	------	--	-------

**diéthyl éther**

Espèces	lapin		
DL50	> 20000		mg/kg
méthode	OCDE 402		

**propan-2-ol**

Espèces	lapin		
DL50	13900		mg/kg
méthode	OCDE 402		

**Toxicité aiguë par inhalation**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****éthanol**

Espèces	rat		
CL 50	30000		mg/m³
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Vapeurs		

**diéthyl éther**

Espèces	rat		
CL 50	32000		ppm(V)
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Vapeurs		

**propan-2-ol**

Espèces	rat		
CL 50	> 25		mg/l
Durée d'exposition	6	h	
Administration/Forme	Vapeurs		
méthode	OCDE 403		

**Corrosion/irritation cutanée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****éthanol**

évaluation Non irritant

**diéthyl éther**

Espèces lapin

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

Durée d'exposition 4 h  
évaluation Non irritant  
méthode OCDE 404

**propan-2-ol**  
évaluation Non irritant  
méthode OCDE 404  
Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

Espèces lapin  
Période d'observation 4 h  
évaluation Non irritant  
méthode OCDE 404

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**

**éthanol**  
évaluation irritant

**diéthyl éther**  
Espèces lapin  
évaluation Non irritant  
méthode OCDE 405

**propan-2-ol**  
évaluation irritant  
méthode OCDE 405

**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

Espèces lapin  
Durée d'exposition 24 h  
évaluation Non irritant  
méthode OCDE 405

**sensibilisation**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation (Composants)**

**éthanol**  
évaluation non sensibilisant

**diéthyl éther**  
Espèces souris  
évaluation non sensibilisant  
méthode OECD 429

**propan-2-ol**  
Voie d'exposition dermale  
Espèces cobaye  
évaluation non sensibilisant  
méthode OECD 406

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**

Remarque Changement d'hémogramme possible.

**Mutagénicité**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

**Mutagénicité (Composants)****éthanol**

évaluation

Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

**diéthyl éther**

Espèces

Salmonella typhimurium

évaluation

Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

méthode

Ames test

**propan-2-ol**

Espèces

Salmonella typhimurium

méthode

OECD 471

Remarque

Aucun

**propan-2-ol**

Espèces

hamster

évaluation

Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

méthode

OECD 476

**propan-2-ol**

Espèces

souris

évaluation

Pas d'activité mutagène, au vu de test micronucleus.

méthode

OECD 474

**propan-2-ol**

Espèces

rat

Dose

400 mg/kg

évaluation

Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

méthode

OECD 414

**Toxicité pour la reproduction**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité reproductrice (Composants)****propan-2-ol**

Voie d'exposition

orale

Espèces

rat

Dose

853 mg/kg

Durée d'exposition

1 d

évaluation

Aucun effets négatifs

méthode

OECD 416

**propan-2-ol**

Voie d'exposition

orale

Espèces

rat

Dose

500 mg/kg

méthode

OECD 414

**Cancérogénicité**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité (Composants)****diéthyl éther**

évaluation

Aucun effets négatifs

**propan-2-ol**

Voie d'exposition

par inhalation

Espèces

souris

Dose

&lt;= 5000 ppm(m)

Durée d'exposition

5 d



Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

Substance de référence	diéthyl éther			
Espèces	Pimephales promelas			
CL 50	2600		mg/l	
Durée d'exposition	96	h		

**Toxicité pour les poissons (Composants)****éthanol**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	8140		mg/l	
Durée d'exposition	96	h		

**diéthyl éther**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	> 100		mg/l	
Durée d'exposition	48	h		

**diéthyl éther**

Espèces	Pimephales promelas			
CL 50	2560		mg/l	
Durée d'exposition	96	h		
méthode	OECD 203			

**propan-2-ol**

Espèces	Pimephales promelas			
CL 50	9640		mg/l	
Durée d'exposition	96	h		
méthode	OCDE 203			

**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)			
CL 50	> 5000		mg/l	
Durée d'exposition	96	h		
méthode	OECD 203			

**Toxicité pour les daphnies**

Substance de référence	Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote			
Espèces	Daphnia magna			
CE50	> 10000		mg/l	
Durée d'exposition	48	h		
méthode	OECD 201			
Substance de référence	diéthyl éther			
Espèces	Daphnia magna			
CE50	165		mg/l	
Durée d'exposition	24	h		

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****éthanol**

Espèces	Daphnia magna			
CE50	9000	à	14000	mg/l
Durée d'exposition	48	h		

**diéthyl éther**

Espèces	Daphnia magna			
CE50	> 100		mg/l	
Durée d'exposition	48	h		

**diéthyl éther**

Espèces	Daphnia magna			
CE50	165		mg/l	
Durée d'exposition	24	h		

**diéthyl éther**

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

Espèces Daphnia magna  
 CL50 1380 mg/l  
 Durée d'exposition 48 h

**propan-2-ol**

Espèces Daphnia magna  
 CL 50 9714 mg/l  
 Durée d'exposition 24 h  
 méthode OCDE 202

**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

Espèces Daphnia magna  
 CE50 > 10000 mg/l  
 Durée d'exposition 48 h  
 méthode OECD 201

**Toxicité pour les algues**

Substance de référence Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote  
 EC/LC50 > 10000 mg/l  
 Durée d'exposition 78 h

**Toxicité pour les algues (Composants)****diéthyl éther**

Espèces Desmodesmus subspicatus  
 CE50 > 100 mg/l  
 Durée d'exposition 72 h  
 méthode OCDE 201

**diéthyl éther**

Espèces Desmodesmus subspicatus  
 NOEC 100 mg/l  
 Durée d'exposition 72 h  
 méthode OCDE 201

**propan-2-ol**

Espèces Scenedesmus subspicatus  
 CE50 > 100 mg/l  
 Durée d'exposition 72 h

**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

CL 50 > 10000 mg/l  
 Durée d'exposition 78 h  
 méthode OCDE 201

**Toxicité pour les bactéries**

Substance de référence Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote  
 CE50 > 10000 mg/l  
 méthode OECD 209  
 Substance de référence éthanol  
 CE50 6500 mg/l

**Toxicité pour les bactéries (Composants)****diéthyl éther**

Espèces Photobacterium phosphoreum  
 CE50 5600 mg/l  
 Durée d'exposition 15 min

**propan-2-ol**

CE50 > 100 mg/l

**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

CE50                    > 10000                    mg/l  
 méthode                OECD 209

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Biodégradabilité

Substance de référence	Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote
Valeur	env. 20 %
Durée de l'essai	28 d
méthode	OECD 301 B
Substance de référence	éthanol
Valeur	> 90 %
évaluation	Facilement biodégradable (critères OCDE)
Substance de référence	diéthyl éther
évaluation	Difficilement biodégradable

### Biodégradabilité (Composants)

#### éthanol

Valeur	94 %
évaluation	

#### diéthyl éther

évaluation	N'est pas dégradé facilement
------------	------------------------------

#### propan-2-ol

Valeur	53 %
Durée de l'essai	5 d
évaluation	

#### Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote

Valeur	env. 20 %
Durée de l'essai	28 Days
méthode	

### Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

#### éthanol

Valeur	0.93 à 1.67 mg/g
--------	------------------

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

#### éthanol

log Pow	-0.31
---------	-------

#### diéthyl éther

log Pow	1.05
---------	------

#### propan-2-ol

log Pow	0.05
---------	------

### facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

#### éthanol

BCF	0.66
-----	------

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Mobilité dans le sol (Composants)

#### diéthyl éther

Modérément mobile dans les sols

#### propan-2-ol

Mobile dans les sols

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**  
Immobile

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## 12.7. Autres effets néfastes

### Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport \*\*\*

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	2059	2059	2059
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	NITROCELLULOSE EN SOLUTION INFLAMMABLE, (diéthyl éther, éthanol)	NITROCELLULOSE SOLUTION, FLAMMABLE, (diethyl ether, ethanol)	NITROCELLULOSE SOLUTION, FLAMMABLE, (diethyl ether, ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	I	I	I
Quantité limitée	0	0	
Les catégories de transport	1		
14.5. Dangers pour l'environnement	-		
Code de restrictions en tunnels	B		

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\*

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne) \*\*\*

Classe de contamination

WGK 3

de l'eau (Allemagne)

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

#### Autres informations \*\*\*

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion >= 0,1 % p/p.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1

H224

basé sur des données de test

Acute Tox. 4

H302

Méthode de calcul

STOT SE 3

H336

Méthode de calcul

Nom commercial: Collodium 8%

Numéro de la matière: 211250

Version: 5 / CH

Date de révision: 13.11.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 13.11.25

**mentions de danger H-de la rubrique 2/3**

H224

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H336

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**catégories de danger CLP de la rubrique 2/3**

Acute Tox. 4

Toxicité aiguë, Catégorie 4

Flam. Liq. 1

Liquide inflammable, Catégorie 1

STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique

STOT un., Catégorie 3

**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.